

RESOLUTIONS

DECISION N°1

65 pour / 0 contre

Approbation des comptes

Le Synode régional Nord-Normandie, réuni les 16, 17 et 18 Novembre 2007 à Sailly les Cambrai,

approuve. les comptes de résultat de l'exercice 2006 tels qu'ils sont présentés :

- Dépenses : 857 606 €
- Recettes : 942 532 €
- Excédent : 84 926 €

et en donne quitus au conseil régional.

DECISION N°2

65 pour / 0 contre

Affectation du résultat de l'exercice

Le Synode régional Nord-Normandie, réuni les 16, 17 et 18 Novembre 2007 à Sailly les Cambrai,

Décide d'affecter l'excédent de l'exercice 2006 de € au fond de roulement.

DECISION N°3

64 pour / 1 contre

Approbation du budget 2008

Le Synode régional Nord-Normandie, réuni les 16, 17 et 18 Novembre 2007 à Sailly les Cambrai,

Ayant pris connaissance du budget de la Région pour l'exercice 2008, approuve :

- le budget pour un montant de **1 024 100 €** tant en recettes qu'en dépenses.
- la répartition des contributions des Eglises locales telle qu'elle est présentée en annexe du budget pour un montant de 1 024 100 €.

DECISION N°4

67 pour / 0 contre

Approbation du budget 2008 de l'Asemerf

Le Synode régional Nord-Normandie, réuni les 16, 17 et 18 Novembre 2007 à Sailly les Cambrai,

approuve le budget 2008 de l'Asemerf, section régionale Nord-Normandie pour un montant de 3 800 € et adopte la répartition entre les consistoires.

DECISION N°5**68 pour / 0 contre****Parc auto régional : tarifs 2008**

Le Synode régional Nord-Normandie, réuni les 16, 17 et 18 Novembre 2007 à Sailly les Cambrai,

Fixe les barèmes suivants pour l'année 2008 :

- Redevance mensuelle :
 - Véhicule essence : 140 €
 - Véhicule diesel : 160 €
- Amortissement supplémentaire : 0.05 €/km
- Utilisation privée : 0.18 €/km
- Utilisation d'un véhicule régional au profit d'autres organismes : 0.18 €/km

Selon les modalités de l'annexe au règlement du Parc Auto Régional.

Société Chrétienne de Nord-Normandie**DECISION N°1****66 pour / contre**

Le Synode régional Nord-Normandie, réuni les 16, 17 et 18 Novembre 2007 à Sailly les Cambrai,
approuve. les comptes de l'exercice 2006 tels qu'ils sont présentés et en donne quitus au comité directeur.